



LISTE DES DELIBERATIONS

Bureau COMMUNAUTAIRE
Séance du 7 novembre 2023 à 18h00

Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 73100 AIX-LES-BAINS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ADMINISTRATION GENERALE

DELIBERATION 1 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, désigne Julie NOVELLI en tant que secrétaire de séance, à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 OCTOBRE 2023

Le Bureau communautaire approuve à l'unanimité le procès-verbal du Bureau communautaire du 3 octobre 2023.

COMMANDE PUBLIQUE

DELIBERATION 2 : ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDES N°2023-34 POUR LA REALISATION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE CONSTRUCTION DE VOIRIES, DE RESEAUX ET D'OUVRAGES ANNEXES – ATTRIBUTION

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 3 : MARCHE N° 2023-023 : REAMENAGEMENT DU PORT DES 4 CHEMINS, CREATION D'UN PORT A SEC ET D'UNE CAPITAINERIE - MAITRISE D'ŒUVRE – ATTRIBUTION

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 4 : MARCHE N°2023-041 : CONTRAT D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE GRAND LAC – ATTRIBUTION

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 5 : MARCHE N°2022-051 : AMENAGEMENTS EXTERIEURS DU SITE LEPIC - LOT 3 : PROCESS-EQUIPEMENTS - AVENANT N°2

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.



LISTE DES DELIBERATIONS

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

MOBILITES

DELIBERATION 6 : CONVENTION ENTRE GRAND LAC ET LE DEPARTEMENT DE LA SAVOIE RELATIVE A LA PRISE EN CHARGE DES ABONNEMENTS SCOLAIRES REGLEMENTES (ASR) CONTRACTES AUPRES DE LA SNCF ET DES FRAIS DE TAXI DANS LE CADRE DE LA FERMETURE DE LA RD 991 DU 3 OCTOBRE 2022 AU 16 JANVIER 2023.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

FONCIER

DELIBERATION 7 : VENTE DE PARCELLES APPARTENANT A GRAND LAC AU PROFIT DE CHAMBERY GRAND LAC ÉCONOMIE SUR LA COMMUNE D'ENTRELACS (REGULARISATION D'UN DELAISSE DE VOIRIE)

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT

TRANSITION ENERGETIQUE

DELIBERATION 8 : CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LES ETUDES ENERGETIQUES DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET ACTEE2 « SEQUOIA » ENTRE GRAND LAC ET LE SDES - AVENANT N°1

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT

DELIBERATION 9 : REALISATION D'UN POSTE DE RELEVAGE SUR LA COMMUNE DE CHINDRIEUX - ACHAT DE LA PARCELLE G 718 SITUEE AU LIEUDIT « MAILLOTET » APPARTENANT AUX CONSORTS VALLOT

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.